

Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq  
Mairie de Vendrest

---

Procès-verbal du Conseil  
Municipal du 18 Juillet 2024

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni en Mairie de Vendrest le 18 juillet 2024 à 19 heures, sous la présidence de Francis CHESNÉ

Présents : Francis CHESNÉ, Jean-Denis LIMOSIN, Benjamin THURET, Yann BOISLÈVE, Francis ISTE, Tyffanie KLEIN, Pascal LAVIALLE, Brigitte OLIVIER

Représentés : Sandrine GIBERT par Brigitte OLIVIER

Excusés • Gérard DUFOUR, Micheline BENOIT, Luis CAMPOS LEON, Céline LIMOSIN

Absents • Philippe BASILE, Carmen LEMONNIER

Secrétaire de séances : Benjamin THURET

---

L'ordre du jour des décisions à prendre a été rappelé par Monsieur le Maire•

1 - Approbation du procès-verbal du 21 Mai 2024

2 - Délibérations :

\* Marché à bon de commande pour entretien de voirie

3 - Informations et questions d'actualités

Début de la séance • 19h00

---

Objet : APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU 21 MAI 2024

Le conseil Municipal approuve le procès-verbal du 21 Mai 2024

Vote pour 9 - Vote contre 0 - Abstention 0

Objet : MARCHÉ À BON DE COMMANDE POUR ENTRETIEN DE VOIRIE  
DE 2024-017

La personne responsable du marché a porté son choix sur la société Eiffage Route.

Le conseil Municipal approuve le choix du titulaire et autorise la signature du marché.

Vote pour 9 - Vote contre 0 - Abstention 0

## INFORMATIONS ET QUESTIONS D'ACTUALITÉ

Monsieur CHESNÉ, Maire de la commune, informe le Conseil Municipal de sa présence pendant la période estivale Juillet/Août.

Il demande aux conseillers de la commission sport, loisirs et fêtes s'il peut compter sur leur présence lors de la fête annuelle du village.

Monsieur BOISLÈVE demande à quelle date la fête aura lieu.

Monsieur CHESNÉ répond qu'elle se déroulera du samedi 31 août au lundi 2 septembre.

Monsieur CHESNÉ informe les conseillers que l'école de Chaton aura une nouvelle institutrice pour la rentrée de septembre 2024.

Monsieur THURET demande si l'institutrice aura besoin de l'appartement de fonction, si son statut serait directrice et quels niveaux elle aurait en charge.

Monsieur CHESNÉ indique qu'elle ne prendra pas l'appartement de fonction, qu'elle sera effectivement directrice et qu'elle accueillera dans sa classe deux niveaux : grande section et CP.

---

Fin de la séance 19h20